



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Bulletin d'information de l'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère en région PAYS DE LA LOIRE

Premier trimestre 2024

LA SAISON 2024 A DÉMARRÉ !

La saison 2024 a démarré. On espère que l'hivernage de vos colonies a été optimal.

Le dispositif OMAA est présent en Pays de la Loire depuis maintenant 7 ans pour vous accompagner (FIGURE 1).

224 déclarations d'apiculteurs ont été enregistrées en Pays de la Loire sur la saison 2023. Ces déclarations ont conduit à la réalisation de 59 investigations terrain dans le cadre de l'OMAA, hors maladies réglementées ou mortalités massives aiguës.

Après plus de 6 ans d'historique, il est important d'intervenir tôt, alors n'hésitez pas à nous contacter en cas d'anomalies rencontrées. Vous pouvez contacter l'OMAA par téléphone au 02.41.69.80.69, votre appel sera rapidement pris en charge.

Certaines situations peuvent nécessiter le déplacement d'un vétérinaire pouvant être accompagné d'un technicien sanitaire apicole. Cette démarche collective est totalement prise en charge pour les apiculteurs avec :

- Le financement d'une visite par an pour les apiculteurs détenant moins de 50 colonies, 2 visites pour les détenteurs de 50 à 200 colonies et enfin 3 visites pour les plus de 200 colonies
- Dans certaines situations, la prise en charge d'analyses sanitaires ou toxicologiques.

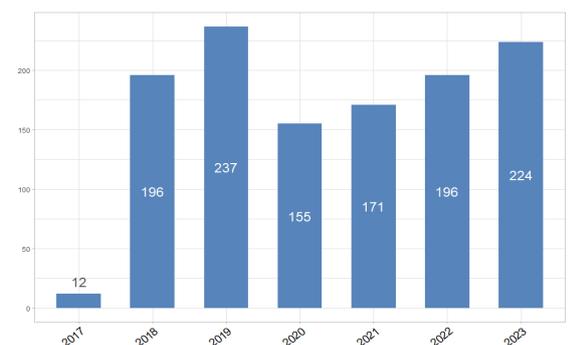


Figure 1 : Evolution du nombre annuel de déclarations à l'OMAA en Pays de la Loire

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Vous constatez des mortalités ou des affaiblissements de colonies d'abeilles

Contactez rapidement l'Observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille mellifère OMAA Pays de la Loire

- Un guichet à votre écoute gratuitement
- Une prise en compte de votre déclaration
- Un vétérinaire diplômé en pathologie apicole
- Un retour individualisé
- 7 jours sur 7 toute l'année

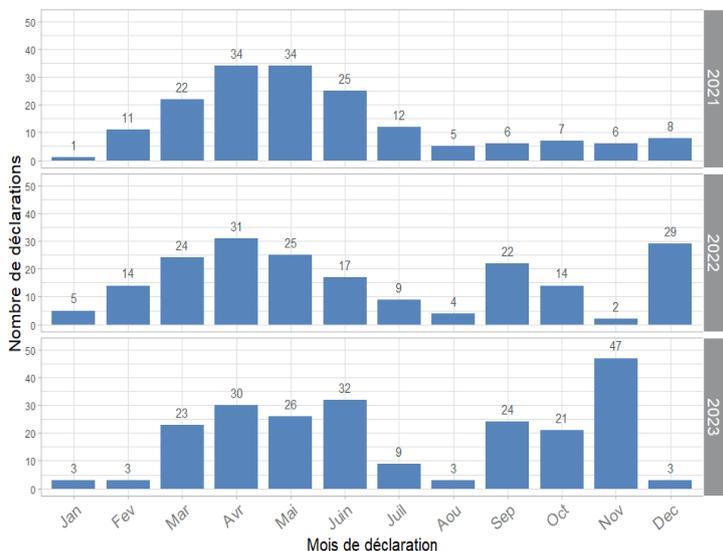
Comprendre ce qui impacte vos colonies : Varroa, infections, parasites, insectes, virus, intoxication, problèmes zootechniques... Participer collectivement à une meilleure connaissance des troubles de santé de l'abeille mellifère.

OMAA Pays de la Loire 02 41 69 80 69
www.platforme-esa.fr



1. Bilan de l'année 2023

En fonction des années, les problématiques se suivent mais ne se ressemblent pas forcément (FIGURE 2). L'année 2023 (avec ci-dessous un bilan des périodes de déclarations à l'OMAA) a été encore une fois un peu particulière avec dans l'ensemble :



- Un début de printemps sans évènement sanitaire majeur mais de nombreux essaimages,
- Un mois de mai avec des ressources alimentaires très hétérogènes sur la région avec parfois des famines sur certains secteurs, de nombreuses expressions de maladie noire à suivre avec des niveaux de transmission à l'échelle du rucher conséquentes,
- Un été / automne marqués par une pression varroa et virale importante et de la mortalité en lien avec un frelon asiatique bien présent.

Figure 2 : Evolution du nombre annuel de déclarations à l'OMAA en Pays de la Loire

2. Préparation de la saison 2024

Le printemps est un moment clé en termes d'actions sanitaires pour vos abeilles. Pour assurer un bon démarrage de saison, un examen attentif de l'état sanitaire de vos colonies est indispensable. Pour rappel, ci-dessous quelques éléments à regarder dans le détail et observations rencontrées à l'occasion de visites de printemps. Plusieurs points sont à surveiller pour repérer d'éventuelles anomalies et intervenir rapidement.

a. Un examen avant ouverture des ruches.

Il est nécessaire de vérifier :

- L'absence de mortalité au sol ou sur la planche d'envol. En cas d'anomalie, regarder dans le détail et se poser les bonnes questions. Quelle quantité d'abeilles ? Type d'abeilles mortes ? La mortalité est-elle ancienne ? Chronique ou aiguë ?
- L'absence de comportements anormaux au sol comme sur la planche d'envol (encombrement, tremblements, nettoyage excessif, ...)
- Vos plateaux (comptages varroas si possible, repérage d'éventuelles anomalies)



Photo 1 : Observer le sol et la planche d'envol. Sur cet exemple, on peut observer à la fois une mortalité anormale au pied de la ruche et un encombrement de la planche d'envol.

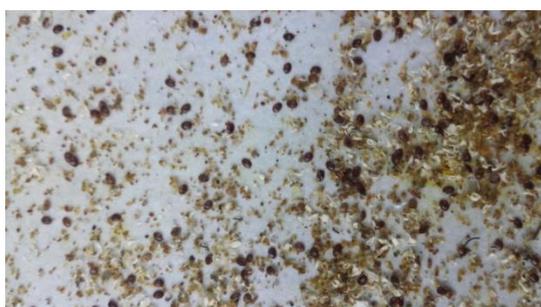


Photo 2 : Observer les plateaux (sur cet exemple observation anormale de nombreux varroas) et surveiller l'activité de la colonie.

b. Un examen attentif du corps de la ruche

Il est important de s'assurer du bon fonctionnement de notre colonie mais il faut également regarder notre colonie dans le détail afin d'être attentif à certains points sanitaires majeurs en ce début de saison :

- L'état des réserves,
- Une reine qui assure une ponte satisfaisante,
- Un couvain sain (s'assurer que le couvain est bien régulier et compact, absence d'anomalies de développement des larves : des larves blanches non affaissées et bien brillantes, un couvain operculé non percé, des cellules non affaissées, absence d'anomalies de développement des nymphes, ...)
- Des abeilles en nombre suffisant, sans anomalies morphologiques ni comportements anormaux.

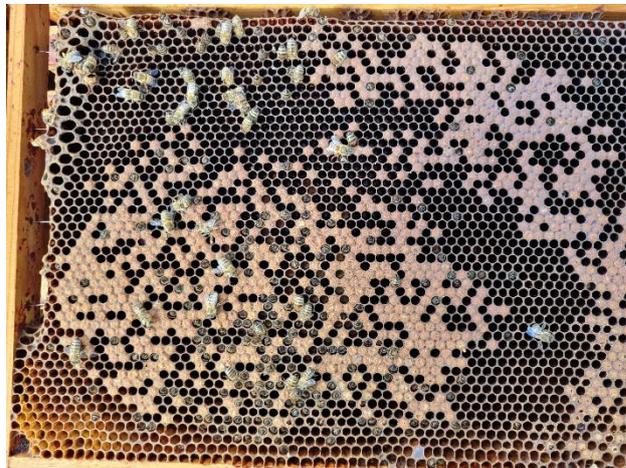


Photo 3 : Vérifier les réserves (sur cet exemple effondrement d'une colonie en lien avec de la famine)



Photo 4 : Observer les couvains (sur cet exemple couvain anormal en mosaïque)



Photo 5 : Observer les abeilles (sur cet exemple anomalie morphologique d'une abeille noire à l'abdomen resserré et aux ailes en croix)

Afin de mieux analyser les problématiques rencontrées, il est essentiel de noter *a minima* vos interventions et soins dans votre registre d'élevage ! Toutes vos observations sont intéressantes pour l'OMAA afin de mieux comprendre collectivement les problématiques rencontrées par les abeilles. L'observatoire est important pour recenser les troubles rencontrés dans le temps et dans l'espace et alerter si nécessaire pour identifier les causes éventuelles qui sont souvent multiples.

c. Exemple d'un cas clinique observé au printemps 2023

De l'importance de l'observation des couvains !

Lors d'une visite de routine, le 03 avril 2023, en zone mi urbaine, mi campagne (dont colza), découverte sur une des 4 ruches d'un cadre de couvain présentant de grandes quantités de nymphes en phase de désoperculation. Les nymphes ont atteint un stade de développement yeux blancs à roses, leur évolution étant arrêtée à ce stade.

Le même phénomène est observé dans deux autres ruches, sur une toute petite surface.

Les ruches sont en état de développement correcte (comparaison avec un autre rucher du même apiculteur situé à environ 3kms) : population moyenne à forte couvrant tous les cadres, 6 à 7 cadres de couvain pour les ruches concernées, réserves moyennes sans carence (nourrissement au candi en cours sur une ruche), pas de nymphes ou d'abeilles mortes sur les planchers ou devant les colonies.

Les ruches ont été traitées en été avec Apivar® selon l'AMM et en hiver avec Oxybee®. Tous les comptages récents sont dans la norme (suivi régulier).

L'aspect des nymphes n'évoque pas une maladie connue. On prélève du pain d'abeille, des nymphes mortes et de la cire. Les génomes du virus BQCV et SBV sont détectés à des charges virales non significatives (ABPV, DWV-A et DWV-B non détectés).

Le pain d'abeilles contient surtout des résidus pouvant être associés aux traitements varroas, les nymphes contiennent du coumaphos, DMF et DMPF ainsi que du Fluopyram (fongicide) (tous en dessous des DL 50 abeilles, pas de normes nymphes). Les cires n'ont pas été analysées.

On peut se poser la question à la fois de l'origine de la contamination des nymphes par le fongicide (intrait (cire) ou contaminant extérieur) et de son rôle dans l'arrêt de développement observé en synergie ou non avec les deux virus détectés à des seuils bas.

Le cadre a été prélevé et les ruches ont eu une évolution normale par la suite.



Photo 6 : Vue générale du couvain



Photo 7 : Vue rapprochée du couvain

d. Le comptage sur lange (suivi des chutes naturelles)

Les multiples répercussions d'une infestation de varroa au sein des colonies soulignent l'importance pour les apiculteurs de mener efficacement la lutte contre ce parasite. Afin de guider cette lutte, il est essentiel d'évaluer la présence de varroas dans les colonies.

Pour évaluer cette présence sans ouverture de la ruche, vous pouvez utiliser le comptage de chutes naturelles de varroas (comptage sur lange).

Comment ?

Le comptage sur lange implique la mise en place d'un plancher grillagé sous la ruche, avec un plateau de comptage situé en dessous sur lequel on pose ce que l'on appelle le « lange » support autocollant ou enduit de graisse. Les varroas morts naturellement tombent au fond de la ruche, s'accumulent sur le plateau et restent capturés dans la substance huileuse. Pour faciliter le comptage, il est recommandé de quadriller le lange. Vous pouvez également utiliser une grille type « VarEval » pour faciliter le comptage ([fiche technique VarEval](#))

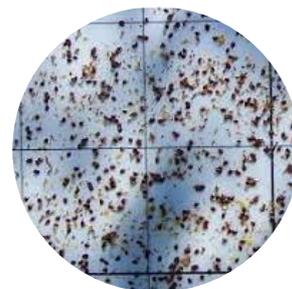


Photo 8 : Observer ce lange. Vous pouvez voir que celui-ci est quadrillé pour faciliter le comptage.

Les résultats peuvent varier, d'un jour à l'autre, d'une ruche à l'autre, en raison de la dynamique du couvain et du comportement de nettoyage. Par conséquent, il est recommandé de réaliser des comptages tous les 3-4 jours sur une période de 10 jours puis de faire une moyenne du nombre de varroas tombés par jour.

En fonction de la taille de son rucher il est conseillé d'échantillonner le comptage sur un nombre de ruches pour que le suivi soit représentatif du rucher (TABLEAU 1).

Taille du rucher	Nombre de ruches à compter
≤ 5	Toutes les ruches
Entre 6 et 20 ruches	5 à 8 ruches
> 20 ruches	Minimum de 8 ruches

Tableau 1 : Nombre de ruches à surveiller pour évaluer son rucher

Focus région et comptages post traitement

Depuis 6 ans, le GDS Pays de la Loire co-pilote avec le GTV un observatoire de comptages sur langes post-traitement. Cela permet de suivre l'efficacité des médicaments et d'estimer au niveau de la région l'infestation résiduelle.

Vous trouverez ci-dessous (FIGURE 3) le bilan des résultats sur 6 ans, des comptages cumulés sur lange sur 10 jours. Ces résultats sont intéressants non seulement pour le suivi individuel de vos colonies mais aussi dans le cadre de la surveillance collective de l'efficacité des traitements.

Au vu des retours de comptages pour l'année 2023, seulement 39% des colonies (sur 200 colonies environ) avaient une infestation résiduelle post-traitement correcte leur permettant d'aborder l'hivernage dans des conditions optimales tandis que 61 % avaient besoin d'un traitement de rattrapage afin d'éviter la perte de la colonie. Cela nous démontre l'importance de cette surveillance collective.

Et vous, quelle est votre situation ?

Participez à la surveillance collective en remplissant la fiche de comptage, vous pouvez la [trouver ici](#).

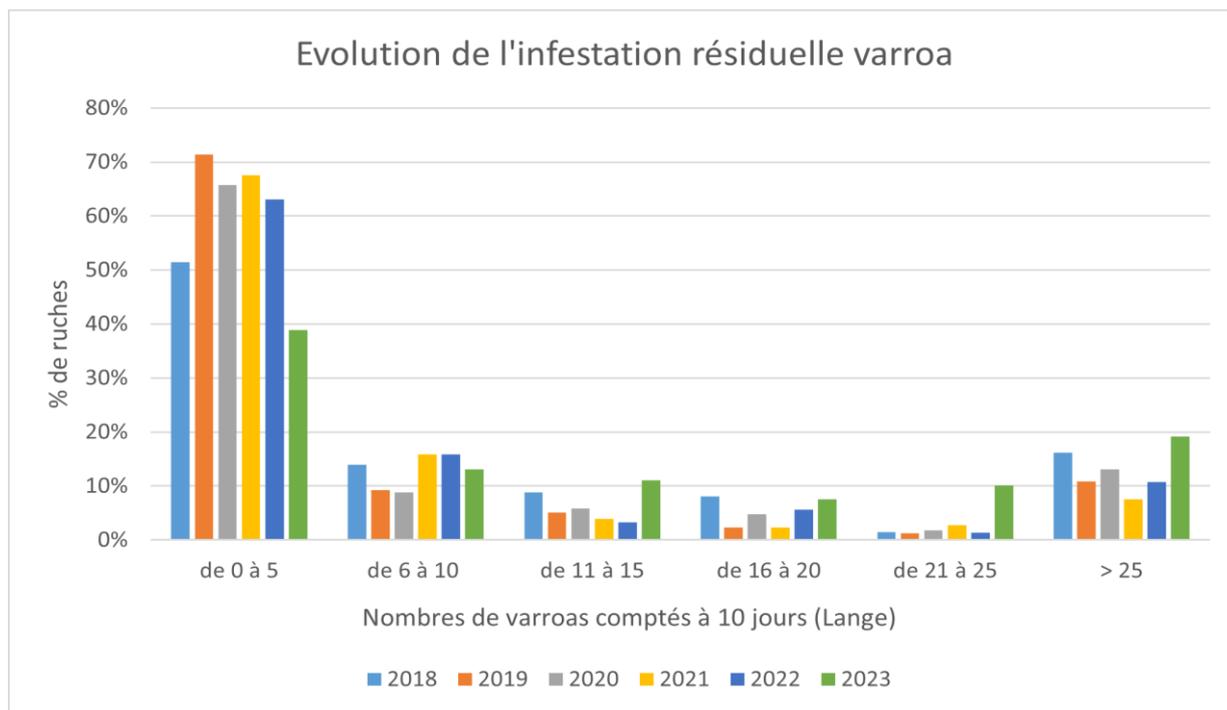


Figure 3 : Evolution de l'infestation résiduelle varroa post-traitement sur 10 jours en Pays de la Loire depuis 2018

Mon comptage, il reflète quoi ?

Tableau 2 : Seuils varroas de la saison apicole

Infestation \ Saison	Infestation faible / Aucune action impérative	Infestation moyenne / Envisager une gestion entre les miellées	Infestation forte / Agissez rapidement, la colonie est en danger !
Avril à Mai	< 1 varroa / jour	1 à 5 varroas / jour	> 5 varroas / jour
Mai à Juin	< 2 varroas / jour	4 à 8 varroas / jour	> 8 varroas / jour
Juillet	< 6 varroas / jour	6 à 10 varroas / jour	> 10 varroas / jour
Août à Septembre	< 4 varroas / jour	> 4 varroas / jour	
Octobre à Novembre	< 1 varroa / jour	> 1 varroa / jour	

La gestion de varroa, peut se définir par de la zootechnie, un traitement flash, l'utilisation de moyens de lutte divers ...

Une interrogation, un besoin d'accompagnement ?

Consultez votre vétérinaire !